

Nombre de conseillers :

- effectif légal : 29
- en exercice : 29
- présents : 23
- représentés : 5
- votants : 0
- Pour : 0
- Contre : 0

**Décisions municipales prises
par le Maire en vertu
des dispositions de l'article
L2122-22 du Code général
des collectivités territoriales**

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à 18h00,

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 9 décembre 2022

PRÉSENTS : M. BOISSERIE, Maire, M. GORYL. Mme L'OFFICIAL. M. DUBOIS. Mme ROY. M. CUBERTAFON. Mme BONIN. M. GAUTHIER, adjoints au maire ;
M. DARY. Mme ARNAUD. M. VERGNOLLE. M. DUPUY. Mme FUSADE
Mme BRACHET. M. BLONDY. Mme TOESCA. Mme CHORT.
Mme ROUGERIE. M. LAGORCE Mme CELERIER. M. FREMONT.
Mme BAUDEL. M. GUILHOT, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme PLAZZI a donné délégation de vote à M. BOISSERIE, Maire
M. ROUET a donné délégation de vote à Mme L'OFFICIAL
M. BREUIL a donné délégation de vote à M. FREMONT
Mme ELIEZ a donné délégation de vote à Mme CELERIER
M. FARGEAS a donné délégation de vote à Mme FUSADE
Mme SAUVIAT

Secrétaire : Sandrine FUSADE

Rapporteur : Pierre VERGNOLLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

- N° 3610 : Convention de diagnostic des ressources territoriales de la collectivité – ECOFINANCE COLLECTIVITES
- N° 3609 : Convention d'optimisation des prélèvements sociaux – ECOFINANCE COLLECTIVITES
- N° 3608 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Simon Mangeret le 3 décembre 2022
- N° 3607 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Simon Mangeret du 30 novembre au 2 décembre 2022
- N° 3606 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Pierre Desrues du 30 novembre au 2 décembre 2022
- N° 3605 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Pierre Desrues du 28 au 29 novembre 2022
- N° 3604 : Convention territoriale globale – CAF de la Haute-Vienne
- N° 3603 : Convention d'intervention culturelle avec l'artiste Claudine Loquen - exposition
- N° 3602 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Pierre Desrues du 23 au 25 novembre 2022
- N°3601 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Antoine Chabillan du 23 au 25 novembre 2022
- N° 3600 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Daniel Roussel du 22 au 25 novembre 2022
- N° 3599 : Contrat de cession avec l'association Le Buena Vista Polar Club – spectacle « Le Polar s'écoute, se chante et se déguste »
- N° 3598 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Antoine Chabillan les 15 et 16 novembre 2022

- N° 3597 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Daniel Roussel le 10 novembre 2022
- N° 3596 : Contrat d'engagement avec l'EIRL Bernard Maciel – spectacle « La Fée Etincelle »
- N° 3595 : Convention de partenariat avec la Cité Scolaire Jean-Baptiste Darnet – Projet « Cuisine et Porcelaine »
- N° 3594 : Contrat de cession avec le Chapiteau Théâtre Compagnie – spectacle « L'Avare »
- N° 3593 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Simon Mangeret du 15 au 19 novembre 2022
- N° 3592 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Pierre Desrues du 15 au 19 novembre 2022
- N° 3591 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Julien Douat les 15 et 16 novembre 2022
- N° 3590 : Convention simplifiée de formation professionnelle avec la société FORMA2F – Formation HACCP
- N° 3589 : Rénovations énergétiques des bâtiments / programme 2022 – Demande de subvention
- N° 3588 : Contrat d'occupation précaire avec Monsieur Marcel Rabaud – Résidence Coudamy
- N° 3587 : Contrat de prestation de restauration avec la société RECREA – Octobre 2022
- N° 3586 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Pierre Desrues les 19 et 22 octobre 2022
- N° 3585 : Contrat de travail à durée déterminée dit d'usage avec Gérald Mahieu du 19 au 22 octobre 2022
- N° 3584 : Installation d'un système de chauffage adapté pour le raccordement de l'Espace François-Ferraud au réseau chaleur – Demande de subvention
- N° 3583 : Convention d'occupation précaire avec Monsieur Jean-Jacques Jeunes
- N° 3582 : Mise en place de programmeurs sur le réseau d'éclairage public – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des contrats territoriaux départementaux
- N° 3581 : Réalisation d'inspections télévisées des canalisations – Demande de subvention
- N° 3579 : Contrat de cession des droits patrimoniaux – œuvre « Fontaine Concluse » de Marion Leyssene



Sandrine FUSADE
Conseillère municipale
Secrétaire de séance



Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme,
A Saint-Yrieix, le 21 décembre 2022



Daniel BOISSERIE
Maire de Saint-Yrieix
Membre Honoraire du Parlement Français

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication